

## **Réunion conseil municipal du 10 juillet 2012**

Le conseil municipal s'est réuni le mardi 10 juillet. Mr Chausse a été désigné secrétaire. Les points suivants ont été abordés :

### **1-Vente terrain à Besseyrettes :**

Monsieur le Maire présente les résultats de la consultation des électeurs ayant eu lieu le 10 juin dernier : 6 votes favorables sur 6 électeurs inscrits. Le Conseil Municipal décide donc de poursuivre cette vente.

### **2-Aide financière pour le voyage scolaire collège de Saugues.**

Le Conseil Municipal décide d'accorder une aide financière de 25 € par enfant de la commune participant au voyage soit 50 €.

### **3-Enfouissement des réseaux au village des Sallèles :**

La participation de la commune étant moins élevée que prévue, le SDEE demande de prendre une nouvelle délibération modifiant le montant du fonds de concours. A savoir une participation de la commune de 8 985,65 € au lieu de 10 034,72 €.

### **4-Loyers école de Verrières :**

Les travaux de réhabilitation de l'école de Verrières étant bientôt terminés, le Conseil Municipal décide de fixer les loyers des 2 logements :

- Logement 1 (Rez-de-chaussée) : 310 €
- Logement 2 (1<sup>er</sup> étage) : 330 €

### **5-Vente Mathieu à Chams :**

Lors du passage du géomètre pour la vente de la parcelle E 1049 à Mickaël Mathieu, il a été décidé de rectifier l'emprise du chemin communal et donc de laisser une partie de cette parcelle à la commune ainsi que la cession d'une partie de la parcelle E 1047 par Mr Mathieu à la commune de Saint-Symphorien. Une délibération doit être prise en ce sens.

Le conseil municipal désigne ses représentants pour la signature des divers actes :

- Représentant de la section de Chams : Monsieur Gilbert SERODES
- Représentant de la commune : Monsieur Claude CHAUSSE

## **6-Protection sociale complémentaire :**

Le Conseil Municipal décide de se joindre à la procédure du Centre de gestion de mise en concurrence concernant les garanties « maintien de salaire et invalidité » pour les agents de la collectivité.

## **7-Association Les Petits Mômes :**

L'Association les Petits Mômes, basé à Châteauneuf demande une participation financière à la gestion de la crèche pour 2012 puisque 1 enfant de la commune y est inscrit.

Le Conseil Municipal souligne que la partie petite enfance est une compétence de la Communauté de Communes et décide de transmettre cette demande à la CCME.

## **8-Obsèques civiles :**

Le Conseil Municipal décide de mettre à la disposition des familles souhaitant organiser des obsèques civiles la salle du rez-de-chaussée de la salle des fêtes.

## **9-Bilan des travaux :**

Monsieur le maire fait un compte rendu des travaux réalisés par les employés communaux : réfection de chemins à Chams, aménagement extérieurs de l'école de Verrières, travaux au presbytère de Chams.

## **10- Chemin de l'Herm :**

Les employés communaux avec l'aide de ceux de la communauté de commune ont procédé à l'aménagement du chemin de l'Herm à la Baraque rouge afin de faciliter la desserte des terres en limite .Il serait souhaitable que celui-ci puisse déboucher sur la départementale.

## **11- ADSL :**

Les derniers problèmes techniques semblent réglés .Les abonnés de ce service semblent satisfaits. Nous devons dire un grand merci à Lionel Gosse conseiller municipal pour les dépannages locaux.

La séance du conseil a été levée à 22h30